

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
190^e année
20 février 2014
n° 7 / 7588^e
pages 417 à 472



CHRONIQUE / Education physique et sports

Quel contrat pour le footballeur amateur ?

> Frédéric Buy et Johanna Guillaumé

433

ÉDITO

417 Pour 1,34 dollar de plus..., *Félix Rome*

ACTUALITÉS

- 420 Indemnité d'éviction : prise en compte de la taxe sur la valeur ajoutée
- 423 Réforme du droit de la famille en Italie : *aggiornamento* tardif mais salubre du code civil
- 425 Géolocalisation : adoption du projet de loi par l'Assemblée nationale
- 426 Ministère public : présentation d'un « plan d'action »
- 428 Ouverture dominicale : suspension de l'exécution du décret du 30 décembre 2013
- 430 Justice du 21^e siècle : présentation du « Livre blanc des avocats »

POINT DE VUE

431 Droit à l'information dans le cadre des procédures pénales : un projet de loi contrasté, *Antoine Botton*

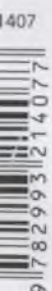
ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 440 **Chronique** : Le gage sur véhicule automobile source d'interrogations, *Emmanuelle Le Corre-Broly*
- 445 **Panorama** : Droit des étrangers et de la nationalité, *Olivera Boskovic, Sabine Corneloup, Fabienne Jault-Seseke, Natalie Joubert et Karine Parrot*
- 459 **Notes** : Perte de la nationalité française et égalité des sexes, *note sous Cons. const., 9 janv. 2014, Franck Laffaille*
- 464 Présomption de véracité d'un procès-verbal, *note sous Crim. 8 janv. 2014, Stéphane Detraz*
- 467 Les droits éminemment personnels étendus à la capacité d'ester en justice pour leur mise en œuvre, *note sous Civ. 1^{re}, 6 nov. 2013, Gilles Raoul-Cormeil*

ENTRETIEN

472 Myriam Quéméner - Le nouveau procureur financier : quel environnement ?

DAJLOZ



Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
SYLVIE FAYE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Jean BARTHELEMY, Pascale DEUMIER
Denis MAZEAUD, Philippe MERLE
et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

EDITION

Philippe WEISS (5357) - Directeur de l'édition

REDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• REDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas COUSTET (5356)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

• EDITION - REALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Florine LHUILLIER (5363)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique: Patrick VERDON (5448)

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL (5452)

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Christophe CHEVALLEY

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Marie-Hélène TYLMAN, Responsable

Tél: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 455 € HT (464,56 € TTC)

Etranger: 521 € HT

Prix au numéro: 21,44 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1017 T 82206

JOUVE, 733, rue St Léonard BP3

53101 Mayenne cedex

Dépôt légal - Février 2014

Editions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3 956 040 €
Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

SOMMAIRE

ÉDITO par Félix Rome

417 Pour 1,34 dollar de plus...

ACTUALITÉS

420

DROIT DES AFFAIRES

Consommation

Vente d'ordinateurs pré-équipés:
possibilité d'acquérir un ordinateur « nu »,
Civ. 1^{re}, 5 févr. 2014

Fonds de commerce et commerçants

Indemnité d'éviction: prise en compte de la
taxe sur la valeur ajoutée, *Civ. 3^e, 5 févr. 2014*

Agent commercial: rupture du contrat
imputable au mandant, *Com. 4 févr. 2014*

Propriété intellectuelle

Marque renommée (usage toléré): apprécia-
tion du juste motif, *C.JUE 6 févr. 2014*

Société et marché financier

Société en participation (responsabilité
du gérant): exclusion de la faute
détachable, *Com. 4 févr. 2014*

Responsabilité de l'intermédiaire financier:
perte d'une chance et préjudice moral,
Com. 4 févr. 2014

Abus de minorité: liberté de vote
du mandataire *ad hoc*, *Com. 4 févr. 2014*

422

DROIT CIVIL

Bien-Propriété

Servitude (plantation): action dirigée
contre le locataire voisin, *Civ. 3^e, 5 févr. 2014*

Contrat-Responsabilité-Assurance

Contrat d'assurance: fausse déclaration
intentionnelle aux questions posées,
Cass., ch. mixte, 7 févr. 2014

Assurance sur la vie ou contrat
de capitalisation: participation
aux bénéficiaires, *Civ. 2^e, 6 févr. 2014*

Contrat de capitalisation: preuve
à fournir par le prétendu bénéficiaire,
Civ. 2^e, 6 févr. 2014

Dépôt (responsabilité): détérioration
de la chose gardée, *Civ. 1^{re}, 5 févr. 2014*

Acte interruptif de prescription: pourparlers
transactionnels, *Civ. 1^{re}, 5 févr. 2014*

Famille-Personne-Succession

Réforme du droit de la famille en Italie:
aggiornamento tardif mais salutaire
du code civil

424

DROIT IMMOBILIER

Agent immobilier

Registre des mandats: sanction
des irrégularités, *Civ. 3^e, 5 févr. 2014*

Bail

Bail d'habitation: préavis réduit, révision
du loyer et état des lieux, *Civ. 3^e, 5 févr. 2014*

425

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale

Jugement de relaxe: portée de l'appel
de la partie civile, *Crim. 5 févr. 2014*

Géolocalisation: adoption du projet
de loi par l'Assemblée nationale
Appel pénal: conditions du maintien
en détention, *Crim. 5 févr. 2014*

Ministère public: présentation
d'un « plan d'action »

Saisine du tribunal correctionnel:
nécessité d'une ordonnance
de renvoi définitive, *Crim. 5 févr. 2014*

427

DROIT PUBLIC

Santé publique

Chirurgie esthétique: qualification
d'actes de soin, *Civ. 1^{re}, 5 févr. 2014*

Soins psychiatriques (admission):
délai de la décision du juge des libertés,
Civ. 1^{re}, 5 févr. 2014

Soins psychiatriques (unités pour malades
difficiles): constitutionnalité du régime,
Cons. const., 14 févr. 2014

428

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Accord collectif: conditions de majorité
d'ordre public, *Soc. 4 févr. 2014*

Ouverture dominicale: suspension
de l'exécution du décret
du 30 décembre 2013

Enseignement privé (école sous contrat):
compétence juridictionnelle,
Soc. 4 févr. 2014

Comité d'entreprise: prorogation
des mandats et statut protecteur,
Soc. 4 févr. 2014

429

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

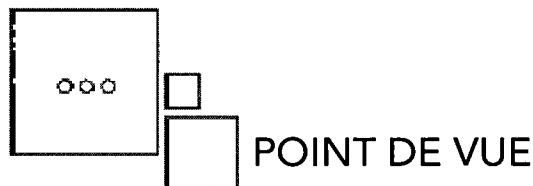
Procédure civile

Appel: communication simultanée
des pièces et des conclusions,
Civ. 2^e, 30 janv. 2014

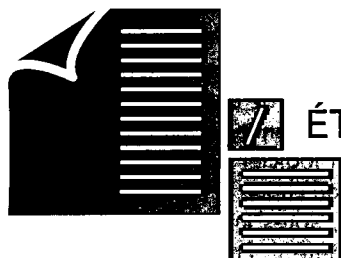
Exception de procédure: contestation
de la compétence du juge français,
Soc. 4 févr. 2014

Profession juridique et judiciaire

Justice du 21^e siècle: présentation
du « Livre blanc des avocats »



431 Droit à l'information dans le cadre des procédures pénales : un projet de loi contrasté par Antoine Botton



CHRONIQUES

433 Quel contrat pour le footballeur amateur ? par Frédéric Buy et Johanna Guillaumé

440 Le gage sur véhicule automobile source d'interrogations par Emmanuelle Le Corre-Broly

PANORAMA

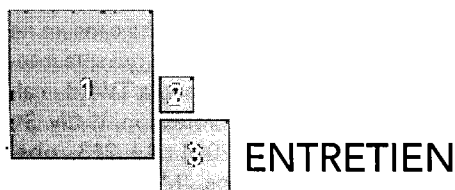
445 Droit des étrangers et de la nationalité décembre 2012 - décembre 2013 par Olivera Boskovic, Sabine Corneloup, Fabienne Jault-Seseke, Natalie Joubert et Karine Parrot

NOTES

459 Perte de la nationalité française et égalité des sexes, note sous *Cons. const.*, 9 janv. 2014 par Franck Laffaille

464 Présomption de véracité d'un procès-verbal, note sous *Crim.* 8 janv. 2014 par Stéphane Detraz

467 Les droits éminemment personnels étendus à la capacité d'ester en justice pour leur mise en œuvre, note sous *Civ. 1^{re}*, 6 nov. 2013 par Gilles Raoul-Cormeil



472 Myriam Quéméner - Le nouveau procureur financier : quel environnement ?

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).